



NOTRE-DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Presbytère catholique – 8-12 place de la Cathédrale – B.P. 43394 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : notre-dame@mail.pf
Site : www.cathedraledepapeete.com - Facebook : [cathedrale.depapeete](https://www.facebook.com/cathedrale.depapeete) – Twitter : [@makuikiritofe](https://twitter.com/makuikiritofe)
Compte CCP n° 14168-00001-875 82 01C068-67 Papeete – N° TAHITI : 028902.031

2010-2018

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE LA CATHEDRALE

En 2010, la communauté paroissiale de la Cathédrale s'est mise en quête d'installer des panneaux solaires pour le presbytère. Plusieurs entreprises spécialisées dans le photovoltaïque ont été consultées. C'est l'entreprise Mahana ora qui a été retenue.

Bénéficiant de la loi de défiscalisation, un contrat d'installation de 1 985 342 xfp a été signé pour un total de 27 panneaux solaires et 3 transformateurs de la marque Shūco.

Le marché du photovoltaïque mondial étant en pleine expansion, il aura fallu pas moins de 9 mois pour que le matériel arrive à Tahiti et soit installé sur le toit du presbytère de la Cathédrale. Temps long mais qui au final s'est avéré bénéfique puisque c'est durant cette même période que la loi du Pays fut modifiée. En effet jusque-là, lorsqu'on installait du photovoltaïque, deux choix s'offraient au « producteur » : 1° consommer l'énergie produite et renvoyer le surplus vers EDT sans contrepartie financière ou 2° revendre l'intégralité de la production à EDT. La nouvelle loi permit un mixte... consommation de la production et revente du surplus. De plus durant un temps bref, les contrats signés établissaient le rachat du Kwh à 45 xfp.

En novembre 2010, les panneaux solaires étaient installés et en décembre de la même année, « cadeau de Noël », l'installation était connectée au réseau EDT pour la somme de 80 570 xfp.

En novembre 2017, la période de défiscalisation étant arrivée à son terme... restait à la communauté paroissiale de choisir de rendre l'installation ou de la racheté à la société Mahana ora pour 9 000 xfp. C'est la seconde option qui fut retenue. Désormais la communauté paroissiale de la Cathédrale est propriétaire de son installation et a passé un contrat annuel d'entretien avec la société Mahana ora.

À ce jour et ce depuis son installation et le raccordement au réseau EDT à ce jour, l'installation a rapporté nette à la communauté paroissiale la somme nette de 2 077 351 xfp, versé par EDT. Ceci sans compter la diminution du montant des factures EDT... qui équivaut en moyenne à 150 000 xfp par an... soit un total d'environ 1 000 000 xfp. À ce jour l'installation est donc bénéficiaire ... et se porte très bien ! Voici le tableau récapitulatif des dépenses et recettes occasionnées par l'installation photovoltaïque.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES

Date	Opérations	Bénéfices nets 2439	
		Dépenses 2074912	Recettes 2077351
10/02/2010	Mahana Ora (ch 09 1752036)	180000	
16/11/2010	Installation solaire (ch 09 3551639)	1805342	
07/12/2010	Compteur EDT réinjection (ch 09 3551640)	40285	
22/12/2010	Compt. EDT réinjection 2 (ch 09 3551650)	40285	
31/12/2010	Vente à EDT		136215
31/12/2011	Vente à EDT		229941
31/12/2012	Vente à EDT		259354
31/12/2013	Vente à EDT		338783
31/12/2014	Vente à EDT		300391
31/12/2015	Vente à EDT		266420
31/12/2016	Vente à EDT		194625
18/12/2017	Mahanaora - achat installation - virement	9000	
31/12/2017	Vente à EDT		167408
31/05/2018	Vente à EDT		184214

Prêtre résident :

Père Christophe BARRIER – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 44273 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : metuakiritofe@mail.pf